

**DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
CANTON DE WORMHOUT  
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
Du 25 mars 2024 à 19h00**

**Etaient présents : ARNOUITS J.P. – DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K –  
EVRARD P – LEVISSE P – LUCHET S – PACCOU N – PACCOU V – SAMYN M –  
RYCKOORT J**

**Absents excusés : BECK B – DRIEUX D – SONNEVILLE V – VERHILLE H**

**ORDRE DU JOUR**

- Secrétaire de séance
- Approbation du compte-rendu du dernier conseil
- Compte financier unique
- Logements vacants
- Béguinage
- Frelons asiatiques
- Accueil du mercredi
- Protection citoyenne
- Ecole
- Bâtiment des associations
- Eclairage public
- PLH
- Retour des commissions
- Divers

---

- **Secrétaire de séance**

Monsieur Philippe EVRARD est élu secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 00, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **Compte financier unique**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le Compte Financier Unique remplacera le compte de gestion du comptable public et le compte administratif.

Le conseil municipal approuve cette proposition à l'unanimité et décide la mise en place du CFU à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025.

- **Logements vacants**

Dans le cadre de la lutte contre les logements vacants, Monsieur le Maire a rencontré Madame PRENSIER (cheffe de projet habitat à la CCHF) afin de recenser les logements vacants de notre commune.

Ce recensement est ajusté par les membres du conseil municipal. Une liste des logements vacants est dressée. Elle sera transmise à Madame PRENSIER.

- **Béguinage**

Après plusieurs échanges, les membres du conseil municipal ont décidé d'appeler le béguinage « Le clos des aubépines ».

La commercialisation vient de débuter.

Il y aura 9 logements (18 places de parking). Le clos sera fermé par un portail.

Les élus se sont prononcés en faveur du principe d'acheter pour la somme de 32 800 € à la Société Scot'immo, le clos couvert destiné à la réalisation future d'un espace commun pour les résidents du clos des Aubépines.

Pour l'instant, l'offre a été effectuée sous la forme d'un simple mail.

Afin de valider définitivement cette offre lors d'un prochain conseil municipal, il sera demandé à Scot'immo de détailler les caractéristiques du bâtiment proposé à l'achat : superficie (34 m<sup>2</sup>), nature de la construction : toiture, murs, pré-équipement : eau, électricité, fibre, évacuation eaux usées.

- **Frelons asiatiques**

Monsieur le Maire fait lecture de la communication qui a été faite sur l'ensemble de la CCHF concernant le frelon asiatique.

Le référent pour notre commune est Monsieur Jean-Paul ARNOUITS.

Des entreprises sont mandatées par le CCHF. Le financement est assuré par la CCHF.

- **Accueil du mercredi**

Depuis le 11 mars, la commune de Nieurlet adhère à l'accueil du mercredi.

Une relance sera faite pour l'intervention de bénévoles sur l'ensemble des 5 communes.

- **Protection citoyenne**

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur DEPLANQUE, gendarme référent de notre commune pour le dispositif « protection citoyenne » (anciennement appelé « voisins vigilants »).

Une réunion d'information aura lieu en juin 2024 sur la commune.

Il est également proposé une réunion d'information à destination des aînés, sur les risques de démarchage frauduleux et sur les évolutions du code de la route.

L'ensemble du conseil municipal approuve ce dispositif et émet un avis favorable pour sa mise en place sur la commune.

Par souci d'économie, les élus ne jugent pas utile de remplacer les panneaux « voisins vigilants » par « participation citoyenne » aux entrées de la commune.

- **Ecole**

Les enfants de CM1 et CM2 de l'année prochaine vont assister à une épreuve paralympique au stade de France le lundi 2 septembre 2024. Le coût du transport est estimé à 2 000 €. La SPAEL va participer à hauteur de 600 €.

L'ensemble du conseil municipal décide d'octroyer la somme de 1 000 € pour participer au transport des élèves.

Le conseil d'école a eu lieu le 20 février dernier. Monsieur le Maire fait lecture du compte-rendu. Les demandes des enseignantes sont en cours d'étude : tableau dans la cour de l'école, chaises qui grincent, chaleur dans la classe de Madame GUILLAIN l'été.

- **Bâtiment des associations**

Le bâtiment avance bien. L'ossature en bois est terminée. Les entreprises sont dans les délais.

Une réunion du comité de pilotage sera programmée prochainement.

Un nettoyage a été effectué autour du bungalow par l'entreprise TPR ROUSSEL.

- **Eclairage public**

Une étude est en cours pour équiper en LED la quarantaine de lampadaires anciens et de passer ainsi la totalité de notre éclairage public en LED avec dispositif de variation de l'intensité lumineuse aux heures centrales de la nuit. Cette évolution permettra de réaliser des économies d'énergie substantielles et de revenir à un allumage de l'ensemble des lampadaires de la commune.

Le coût estimé s'élève à 30 540 € HT. Une demande de subvention ADVB est en cours avec le Territoire Energie Flandres (anciennement SIECF). Le montant de la subvention peut atteindre 50 % du montant HT. De plus, une subvention « Fonds Vert » est également demandée.

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité cette proposition.

Un candélabre a été abîmé contour de l'Eglise (pas de tiers identifié). Des devis ont été réalisés afin de retirer ce candélabre ou de le changer. Une demande d'indemnisation a été faite auprès de l'assurance.

- **PLH**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la CCHF associant toutes les communes au Plan Local de l'Habitat.

La première phase est le recensement de l'habitat du territoire.

Les 2 référents de la commune sont Michel DELFORGE et Philippe EVRARD.

- **Retour des commissions**

Voirie : Le chemin du bois sera refait.

Il a été demandé de mettre un puisard au niveau du dépôt de déchets verts.

Finances : la commission finances s'est réunie le jeudi 21 mars. La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le lundi 8 avril à 19h00 afin de voter le budget primitif 2024, les élus recevront le projet de budget 12 jours avant la réunion du conseil municipal.

Bâtiments : les fondations de la cuve à fioul de la Salle de Mairie Annexe seront faites cette semaine.

Des devis sont en cours pour l'achat et l'installation d'une nouvelle friteuse dans la salle polyvalente.

Des devis sont en cours pour la réparation du faîtage de la salle polyvalente.

Le club de foot va repeindre les portes des vestiaires et du club-house.

Conseil Municipal des Jeunes : le projet avance bien mais reste secret !

Accueil de loisirs : les dossiers de préinscriptions seront distribués début avril.

Repair Café : organisé à Lederzeele le jeudi 27 juin de 15h00 à 18h30, suivi de l'intervention de Madame Stéphanie POMIER (France Rénov).

- **Divers**

Réseau d'élus référents en matière de transition écologique et énergétique : Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la mise en place d'un réseau d'élus.

Une nouvelle association est constituée : « les vieilles culasses flamandes ». Le siège de cette association est situé à la mairie. Son Président est Monsieur Julien DUMONT.

Monsieur le Maire a assisté à l'assemblée générale de l'association des CATM. Le nouveau Président est Gérard VERLANDE.

Parcours du cœur : dimanche 14 avril à partir de 8h30 à la Salle de Mairie Annexe (3 parcours seront proposés).

Une pétition a été reçue par Monsieur le Maire concernant la sécurisation du carrefour entre la route de Watten/Cassel et la route de Saint-Omer/Bergues.

Un article est paru dans le Journal des Flandres.

Le Département a répondu au courrier du riverain que « les conditions de visibilité sont correctes et que la signalisation en place est conforme ».

La pétition sera transmise aux services du Département.

Les élus ont longuement débattu sur les mesures qui pourraient néanmoins être prises pour améliorer la sécurité, les avis sont partagés sachant qu'aucun dispositif ne sera jamais totalement efficace pour empêcher un automobiliste irresponsable de causer, malheureusement, des dégâts irréparables.

Un courrier a été reçu à la mairie concernant la route de Cassel qui est endommagée (trous, chaussée déformée...). Il est certain que la D26, quasiment de Wemaers-Cappel à Watten est dans un état déplorable et devrait être entièrement rénovée. Les services de la voirie départementale et le vice-président en charge de cette compétence seront alertés de cette situation de dangerosité latente.

Un dernier tour de table est réalisé :

Monsieur Sébastien LUCHET est allé à l'assemblée générale de l'association des pêcheurs. Ils proposent d'offrir la location de l'étang à une association de la commune.

Monsieur Sébastien LUCHET demande si un contact a été pris pour la taille des arbres jouxtant le parking de la salle polyvalente. Monsieur le Maire va se rapprocher du propriétaire.

Monsieur Pierre LEVISSE demande si nous avons reçu les coordonnées du futur médecin : pas pour le moment.

La séance est clôturée à 21h30.

Prochaines réunions : CM : lundi 08/04/2024 à 19h00